



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2020-2021
Procès-Verbal n°3

Réunion du 17 novembre 2020 à 18h

Effectuée en visioconférence

Président de séance : CASTEL Frédéric

Présents : BIDAULT François (CDPA) ; DALLA POZZA Pascal ; GOMAS Olivier ; GOMAS Yohann ; MEMBRADO Yann ; PEREIRA José ; RAYBAUDI Thierry.

Absents: BLANCHOT Patrice (représentant des éducateurs); BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) PREMOSELLI Bernard; RAYBAUDI Loïc.

Frédéric CASTEL, président de la CDA ouvre la séance à 18h

1. PREAMBULE, APPROBATION DU PV2

1.1 PREAMBULE

Suite au report des élections au DAF, Frédéric CASTEL a convié une CDA pour le 22.10 par courriel. Cette dernière ne pouvant avoir lieu en présentiel en raison des nouvelles mesures sanitaires, les membres de la CDA sont invités le 06.11 à réaliser cette réunion en visioconférence.

Frédéric remercie les membres de la CDA présents ce soir de leur disponibilité et réactivité. Il fait le point sur le fonctionnement du DAF au regard de la situation actuelle.

1.2 APPROBATION DU PV :

Le PV2 de la CDA saison 2020-2021 est approuvé par voie électronique dans un premier temps puis par les membres présents ce soir.

2. COURRIERS RECUS

Le 14.10 « KSONO » demande que le match d'U19 ETOILE CHAPELAINE / FC MORGENDOIS soit programmé le 24.10 et non le 31.10. Cette demande non identifiée est transmise à la commission compétente.

Les 18 et 25.10 Erik GUILLET met en copie la CDA de son envoi de la fiche éthique.

Le 19.10 Yann MEMBRADO demande les critères pour obtenir un délégué sur un match. Seule la commission de délégation est compétente dans ce domaine.

Le 19.10 David MATHURIN envoie un rapport disciplinaire et met la CDA en copie.

Le 21.10 Johan CLERGEOT, secrétaire RICEYS SPORT, demande la procédure à suivre pour inscrire un candidat à la FIA. José lui donne les renseignements utiles.

Le 25.10 Théo BOIVIN se met à la disposition de la CDA. Il sera désigné dès que la ligue donnera le feu vert.

Le 25.10 Toufik MEZRICHE fait parvenir un rapport disciplinaire transmis à la commission compétente.

Le 26.10 Jordan BEAUJOIN met en copie la CDA de son envoi de la fiche éthique.

Le 26.10 Grégory RAMOND rédige un rapport circonstancié suite à un match de D1.

Le 26.10 Erik GUILLET produit, à la demande de la CDA, un rapport circonstancié suite à un match de D1.

Le 02.11 Jérôme RANCE rédige un rapport circonstancié demandé par la CDA.

3. INFORMATIONS CRA/CDA

3.1 CRA

Monsieur Jean Claude RASATTI, secrétaire de la CRA, communique 21.10 les résultats théorique et physique de l'examen de ligue du 10.10. La CDA félicite, Yohann pour son travail, et nos candidats qui sont tous reçus à la théorie et encourage celui qui doit refaire le test physique prévu le 15.11 au CREPS d'ESSEY LES NANCY.

La CRA demande un CM à David DESPRET pour valider son absence au rattrapage du test physique ligue prévu 15.11. Ce dernier est reporté à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire actuelle.

3.2 CDA

La CDA expose à Theo BOIVIN la raison qui conduit la ligue à bloquer sa demande de licence.

La CDA a sollicité l'ensemble des arbitres féminines reçues aux dernières FIA afin de pouvoir les accompagner dans le renouvellement de leurs licences.

La CDA questionne les 40 arbitres n'ayant pas encore renouvelé leur licence sur cet état de fait et propose, aux hésitants, un temps d'échange afin de lever d'éventuelles résistances.

La CDA est informée, via le rapport du délégué désigné, qu'un arbitre n'a pas honoré sa désignation du 25/10/2020. Une explication est demandée à l'arbitre concerné.

La CDA reçoit, après décision de la Commission de Discipline et pour suite à donner, une copie du courriel envoyé par le club du FC TRAINEL suite à son match du 25.10 l'opposant à l'AS Chartreux. Cette situation fait l'objet d'un échange au sein de la CDA qui décide d'organiser dans les meilleurs délais une audition, dont les modalités sont à fixer, des protagonistes de ce dossier avant de statuer.

Ladite commission de discipline transmet le dossier, pour suite à donner, de la rencontre d'U16 D2 AS CHARTREUX / ESNA-MELDA 16 D2 arbitrer bénévolement par un arbitre officiel. La CDA recevra l'arbitre en question dès que possible.

Yann fournit à Jean Pierre, le 07.11, la liste des observations réalisées en ligue sur le mois d'octobre afin que les observateurs soient défrayés.

4. INFORMATIONS DISTRICT

La commission Foot Animation informe du report ou reprogrammation de divers matchs en U13.

Le DAF publie un communiqué officiel de la FFF visant l'hommage à rendre à la mémoire de Monsieur PATY Samuel le weekend du 24-25.10 par le football amateur.

Jean Pierre fait un point sur le renouvellement des licences au 23.10. A ce jour 40 arbitres n'ont toujours pas renouvelé leur licence. Il est à constater que 7 arbitres doivent remplir la fiche de renseignements pour pouvoir être désignés.

La direction du DAF signale qu'un arbitre a oublié de clôturer la fmi sur un match de D2 le 25.10 ce qui ne permet pas de valider le résultat de la rencontre. La CDA fait un rappel à ses obligations à l'arbitre concerné.

Jean Marc PACHOLCZYK, envoie le 02.11 au nom du Comité Directeur, un message à l'ensemble des commissions afin de définir le fonctionnement du DAF durant le confinement mis en place le 30.10.

La Commission des Compétitions informe :

Du forfait général de l'équipe du CH MALGACHE en U18 suite à 3 forfaits consécutifs

Avoir réclamé le 20.10 un rapport disciplinaire à monsieur GEORGES Pierre arbitre bénévole sur un match d'U16.

Avoir demandé à Denis DERENNE un rapport disciplinaire le 26.10.20

Que le match en U18 Etoile Chapelaine / FC Morgendois se jouera le 31.10 sur le terrain de Lucien PINET1.

5. DESIGNATIONS

5.1 Adultes (Bernard)

Bernard dispose d'Arnaud DE MITRI à partir du 16.10 et d'Auguste AUGIER à compter du 22.10.

Bernard est sollicité par Thierry pour désigner un arbitre adulte sur un match d'U18.

Le 23.10 David DESPRET signale une absence à désignation pour le 25.10 suite à blessure. Il envoie un CM de 3 semaines le 28.10. Le courriel est transmis au désignateur ligue qui avait effectué la désignation. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 24.10 Jonathan NOUALHAGUET relève une désignation incompatible avec sa situation. Bernard fait le nécessaire.

Le 27.10 Samuel PEDRO annonce mettre un terme à sa carrière à la fin de cette saison. La CDA le remercie chaleureusement pour toutes ses années consacrées à l'arbitrage et espère le voir continuer à donner de son temps pour transmettre son expérience à nos jeunes collègues.

5.2 Jeunes (Thierry)

Thierry peut désigner à compter du 22.10 : Noham BERNARD, Nahil DJEMAA et Moughni MOHAMAD.

Le 17.10 Alexandre PACHECO PIRES annonce qu'un souci de santé ne lui permet pas d'aller à son match.

Le 29.10 Thierry retire toutes désignations faites jusqu'au 1^{er}12.2020.

Thierry fait le point sur les désignations effectuées depuis le début de saison. Ainsi, 97 désignations d'officiels (43 jeunes et 54 adultes) ont été faites dont 62 en Ligue et 35 en district. La CDA relève avec satisfaction le sérieux de nos arbitres quant au respect de leurs désignations. En effet, un seul arbitre n'a pu honorer sa désignation tout en fournissant un justificatif à son absence.

La CDA remercie vivement les 19 arbitres adultes qui ont répondu favorablement à la sollicitation pour aller officier en qualité d'arbitre central et/ou d'assistant, sur les catégories allant des U15 aux féminines U18.

5.3 Observations – Tutorats- Foot Diversifié (Yann, Pascal et José)

Yann demande à Jean Pierre, qui fait le nécessaire, le 14.10 la mise à jour de la liste des tuteurs. Celui-ci fait le nécessaire. Cette mise à jour permet à Yann de désigner un nouveau tuteur. Il doit ajuster les désignations des tuteurs/observateurs en fonction des matchs reportés en raison de la COVID.

Le 22.10 Anthony PEREZ demande le retrait d'un tutorat prévu le 24.10.20

José remercie Serge LEBRUN pour la mise en place d'un fonctionnement pour la réception des rapports des observations réalisées en Ligue. Il informe l'ensemble des observateurs/tuteurs du fonctionnement retenu.

Un point des observations réalisées depuis le début de saison est opéré. Pascal constate que pour le moment, il n'a pas été sollicité pour le sport universitaire ou le futsal.

6. ETDA

6.1 Formation initiale

La FIA qui devait avoir lieu à partir du 14.11 a été annulé en raison de la situation sanitaire. Elle sera reprogrammée dès que possible.

Une campagne de promotion de l'arbitrage a été faite par l'IR2F sur les différents supports de communication mis à sa disposition.

6.2 Pôle physique

François indique que les séances d'entraînement collectif sont suspendues en raison de la COVID19

6.3 CDAPA

François informe que le contexte actuel ne permet pas à sa commission d'être très active. Il continue néanmoins de recevoir le listing des personnes potentiellement intéressé par l'arbitrage.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Thierry tient à rappeler que les journées de l'arbitrage sont maintenues, qu'elles de feront en distanciel le 18.11.20 après inscription sur internet.

Frédéric remercie toute la CDA pour son dévouement en faveur du football qu'il a constaté depuis son arrivée à la présidence de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 20h05.

La prochaine réunion de la CDA sera organisée suite aux élections du 14.12.2020 prévues au DAF.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA